

CDAS du 10 novembre 2021

### **Réorganisation de l'action sociale**

EPAF : 14 des 23 résidences vont être vendues, on ne connaît pas encore le repreneur, la vente se fera cet automne. Les agents auront toujours accès à ces résidences à des tarifs préférentiels.

Les personnels de ces résidences seront soit repris par l'acheteur ou des ruptures conventionnelles seront proposées.

Il restera 7 résidences : Vendres, Agay, La Baule, La Saline, St Lary, Prémanon et Gérardmer ainsi que 2 colonies : Leucate et Mimizan.

Cette année les colonies ont été fortement perturbées : cas de covid, fermeture de colonies. Les subventions pour EPAF sont donc maintenues à un très haut niveau.

La cour des comptes a rendu un rapport suite à la vérification des rapports de l'action sociale de 2015 à 2020. Il a été observé que les multiples interlocuteurs ne permettaient pas une bonne centralisation. Les contrôles sont à améliorer. La cour a donc formulé 10 recommandations qui devront être examinées. Certaines sont déjà en cours de mise en place, notamment l'adaptation au réseau des délégués territoriales en lien avec la régionalisation.

Les délégués seront donc chargés de missions: restauration, CAL et CDAS, et installés au niveau de la région. Ils s'occuperont de ces missions pour plusieurs départements.

Un référent de proximité, placé dans le département, fera le lien si besoin.

### **ACTIONS DEPARTEMENTALES 2021**

-Sortie Nigloland : seuls 37 participants à cette unique sortie familiale.

-Pour les retraités, la sortie au Cabaret n'a pu se faire. Ils ont bénéficié de réduction sur des abonnements presse : 27 se sont inscrits.

-les crédits disponibles seront redistribués pour offrir des bons cadeaux aux enfants de plus de 14 ans. **Un message sera envoyé aux agents pour s'inscrire : les bons seront accordés par ordre d'inscription.**

-Arbre de Noel 2021 :

Il aura lieu à la salle de Noidans les Vesoul. Le spectacle « Froggie le lutin » proposera un conte de Noël alliant magie et exercice d'équilibre. Un petit goûter et la distribution de cadeaux suivront le spectacle. **A noter que le masque sera obligatoire à partir de 6 ans et le pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois.**

-Amitié finances :

Les agents en arrêt longue maladie et les retraités seuls et isolés recevront des chèques cadeaux.

### **Actions CAL 2022**

-Mme David nous informe que sa mise à disposition prend fin en juin 2022, Actuellement, elle ne pense pas poursuivre la mission de déléguée de l'action sociale. A suivre.

-Pour les actifs en 2022, suivant la situation sanitaire, il sera proposé une sortie à Europa Park ou Nigloland. A noter que Nigloland n'a pas eu grand succès cette année, mais une sortie à Europa Park qui rencontre un plus grand intérêt sera liée à la situation sanitaire en Allemagne.

-Pour les retraités, la sortie au cabaret Odysseo de Dijon sera proposée, Si la situation ne permet pas cette sortie, des bons cadeaux seront distribués aux retraités.

-Questions diverses :

Le médecin de prévention a démissionné cet été, il n'y a donc plus de médecin pour la Haute Saône. L'intérim est assuré par des départements voisins.

Cette situation n'est pas viable, ce point sera abordé en CHS-CT.

Le plafond journalier d'utilisation des tickets restaurant reste à 38 euros pour la restauration jusqu'au 28 février 2022.